

Congrès de Bordeaux

D'un congrès à l'autre

La lutte pour l'amélioration de nos conditions de travail

Nous écrivions dans *L'Éducateur* No 15 du 15 avril 74 : « Le congrès de Bordeaux ne devra pas être un accident dans la vie de l'I.C.E.M. Il ne s'agit nullement de repartir à zéro sur des données nouvelles, mais plutôt d'intégrer davantage d'éléments vivants dans nos circuits de travail. »

Nous insistions et nous précisions dans *L'Éducateur* No 1 du 20 septembre 74 : « Le congrès ne doit pas créer un hiatus dans la vie de notre mouvement. Aucune de nos activités militantes ne devra être absente du congrès... Loin d'abandonner nos préoccupations, voire nos luttes antérieures, nous les renforcerons. Ceux qui ont suivi avec attention les bulletins de liaison des délégués départementaux savent les travaux entrepris dans certains départements pour la défense de nos conditions de travail. »

Nous avons demandé à André Mathieu qui, tout au long de l'année 73-74 a accepté de recueillir et de répercuter tous les comptes rendus d'actions entreprises, de rappeler la direction de notre lutte, d'en redéfinir les limites, d'en proposer la poursuite.

Ce que nous voulons

Voici un peu plus d'un an, au congrès d'Aix-en-Provence nous lançons au niveau du mouvement l'idée d'un **éducateur pour 15 enfants**, alors que dans les classes, actuellement, 30 voire 35 enfants vivent ou essaient de vivre dans un espace qui n'excède pas celui d'un logement F3.

Conscients de toutes les composantes politiques, sociales, écologiques qui conditionnent la situation de l'école, les militants de l'École Moderne ont délibérément limité leur réflexion et leur action, pour les conditions de travail, au seul problème des effectifs scolaires qui apparaît comme une condition indispensable à toute évolution.

Cette année, à la rentrée scolaire, malgré la campagne d'apaisement menée par le ministre de l'Éducation pour faire de cette rentrée une rentrée sans problème, le poids des effectifs entraîne une dégradation accrue des conditions de vie des enfants. Combien y a-t-il de classes de plus de 30 ?

L'I.C.E.M. n'a pas l'intention de se substituer aux syndicats pour l'action revendicative mais il est de notre devoir d'éducateur de faire éclater au grand jour les conditions défavorables faites à nos enfants et de lutter pour qu'ils aient droit à une éducation digne de ce nom.

S'il est hors de question de vouloir raser toutes les écoles à l'architecture dépassée, il ne nous apparaît pas utopique de demander avec force 15 enfants par éducateur :

- 15 pour pouvoir s'occuper de chaque enfant,
- 15 pour pouvoir favoriser le travail d'équipe et le travail indépendant,
- 15 pour apprendre à tous à s'exprimer et à s'écouter.

- 15 pour les faire vivre dans un espace vital décent,
- 15 pour permettre une collaboration plus fructueuse avec les parents,
- 15 pour que l'enfant (souvent le plus défavorisé) ne soit volontairement sacrifié,
- 15 pour que s'installe au sein du groupe de véritables relations humaines.

Il est absolument hors de question que nous lancions un mot d'ordre à l'I.C.E.M. car seul, doit suffire à nous guider l'intérêt de l'enfant, de chaque enfant. 500 camarades des Pyrénées Orientales ont choisi un montage audio-visuel pour sensibiliser les parents, d'autres départements ont fait des réunions, des débats, des tracts, des dépliants, etc.

Nous devons continuer à lutter avec toutes les personnes, toutes les organisations qui s'engagent à défendre de meilleures conditions de vie éducative pour mieux défendre l'enfant et l'adolescent.

André MATHIEU

Au cours des journées d'été, à La Londe-les-Maures, André Got et Antoine Candélas ont projeté le montage audio-visuel qui avait déjà été présenté au congrès de Montpellier. Ils précisent ci-dessous dans quel esprit ce montage a été réalisé, ce que sa création a entraîné dans la vie du groupe et quelle en sera l'utilisation ultérieure.

Notre lutte pour les conditions de travail dans les Pyrénées Orientales

Le congrès d'Aix-en-Provence avait décidé d'agir en direction des syndicats, organisations de parents d'élèves, etc., sur les conditions de travail, plus précisément sur le problème des effectifs. Il s'agissait de faire prendre en charge une motion de l'I.C.E.M.

Dans notre département nous avons essayé, à l'occasion du congrès de la Fédération Cornec et nous nous sommes heurtés à beaucoup de réticences.

À la rentrée de septembre nous avons repris le travail et avons pensé nous adresser directement à nos collègues et aux parents en faisant des réunions publiques. Par mesure d'efficacité il fallait associer le S.N.I.

L'expérience nous ayant montré que le verbiage seul n'était guère payant nous avons pensé à un montage audio-visuel qui dans une première partie montrerait les méfaits des écoles-casernes, des concentrations d'enfants, et, dans une deuxième partie, ce que l'on peut faire avec 15 enfants par classe.

Dans notre esprit ce montage ne devait être qu'un moyen de mettre les gens en situation de réceptivité pour discuter de ce problème.

La nécessité de l'insérer dans l'exposition régionale en vue du congrès de Montpellier nous a obligés à accélérer la réalisation qui s'est étalée sur trois semaines environ.

Travail coopératif : chacun a participé à une tâche ou à une autre, sans spécialistes, aucun de nous n'avait de compétence en audio-visuel.

Nous avons réparti le travail :

- liste de photos groupées par séquences,
 - enregistrements de bruits (cours, préaux, rue...),
 - interviews, réflexions d'enfants,
- bref, tous les matériaux nécessaires.*

Dire que la réalisation a été laborieuse, serait en dessous de la vérité : prendre un départ, l'abandonner, repartir sur une autre piste, découragements...

Les péripéties n'ont pas manqué mais le résultat a été excellent pour la vie du groupe : cette réalisation a entraîné d'autres travaux (livrets de lecture, ouverture vers l'extérieur : Société Catalane de Pédiatrie de Barcelone, Université catalane d'été, expression corporelle en maternelle...).

Nous avons soumis notre montage aux critiques des camarades au congrès de Montpellier et aux journées d'été de Hyères où il a été expérimenté devant un public de vacanciers.

Cette année il sera projeté dans les villes et villages de notre département. Le bilan de ces réunions et les réactions des parents seront rassemblés pour le congrès de Bordeaux.

Le groupe 66

Ce document n'est pas unique, il ne se veut nullement un modèle. Il est un moment de travail intégré à la fois dans la vie d'un groupe départemental et dans le courant des actions quotidiennes de notre mouvement. D'autres départements ont réalisé ou réalisent des documents analogues. A titre d'exemple, des camarades de Vendée ont présenté à Montpellier un montage audio-visuel sur le texte libre.

Des documents « stratégiques »

Lorsque nous allons nous retrouver au congrès de Bordeaux, nous allons sans doute avoir un grand nombre de chantiers de réflexions pédagogiques — cela à différents niveaux mais le plus souvent entre nous.

Or, nous sommes confrontés chaque jour à l'extérieur

- avec les parents,
- avec d'autres enseignants,
- ┆ avec d'autres courants de pensée,
- avec l'administration.

Et nous manquons de moyens de défense, car nous n'avons pas de documents réalisés en fonction de ces « interlocuteurs ». En effet un document se réalise pour tel ou tel objectif précis.

● *Ainsi l'objectif des Pyrénées-Orientales était de montrer que, dans les conditions actuelles, on ne peut rien faire, et que dans d'autres conditions (15 élèves pour un éducateur), on pourrait...*

— *cela à l'intention des parents.*
— *Le document est simple mais efficace, très efficace sur le plan local, départemental.*

— *Il perd sans doute de sa valeur quand il sort de son département surtout s'il n'est pas épaulé par l'équipe ou au moins un des membres de l'équipe de réalisation.*

Donc il faut encourager la réalisation de tels documents sur le plan départemental — même s'ils ne peuvent témoigner suffisamment de notre idéologie pédagogique.

— *Les parents, dans un premier temps, n'ont pas besoin qu'on cherche à les faire accéder à de hautes sphères et ils adhéreront mieux à une explication venant « du pays » qu'à un document titré « I.C.E.M. ».*

● *Ainsi, en Vendée, nous avons réalisé notre document sur le texte libre dans plusieurs buts :*

- *montrer aux parents la progression de leur enfant,*
- *calmer l'inquiétude de ceux qui démarrent en C.P.,*
- *rappeler la progression de ceux qui sont au C.M.2,*
- *enchaîner sur la demande du C.E.S. ou sur la réalisation en écrit ou oral au C.E.S.*

(Beaucoup de parents ainsi ont senti que leur enfant avait plafonné niveau C.M.2 en 6e et même régressé pour certains.)

C'est alors que nous avons pensé sortir de Saint-Hilaire et entreprendre une tournée « projection-débat ».

Nous avons tâté le terrain chez plusieurs copains donc dans différents secteurs de Vendée, mais aussi dans divers milieux :

- *milieu post-scolaire, genre conseil parents-élèves,*
- *milieu des arts, genre société culturelle,*
- *milieu de maison de jeunes,*
- *milieu ciné-club,*
- *et tout simplement (à la fin), annonce de la projection sous aucune égide, sous notre propre couvert, et nous nous sommes aperçus qu'en touchant par une dizaine de séances-débats des gens très différents, nous nous sommes fait... un nom... une réputation.*

Témoin cette anecdote :

Au début : *nous n'avons pu passer que difficilement deux à trois lignes pour annoncer sur la presse locale notre première soirée.*

A la fin : *nous avons la présentation abondante des journaux locaux et ensuite des comptes rendus très fouillés et étendus, appuyés même de dessins d'enfants qu'on venait nous réclamer.*

Donc le processus avait évolué.

L'administration a réagi : *invités à l'E.N. pour le montrer aux normaliens et sollicités par un ou deux inspecteurs comme document départemental de conférence pédagogique !*

— *Cela étant la conséquence de l'audience publique.*

Bref, ce que nous avons fait peut largement être repris en esprit dans beaucoup de groupes et j'y vois plusieurs avantages que les groupes devraient percevoir au fur et à mesure du travail :

- *la constitution de documents témoins locaux,*
- *l'impact sur les parents du coin,*
- *la réserve de documents constituée ainsi pour le groupe,*
- *la perception de l'extérieur sur notre pédagogie à travers les séances-débats,*
- *la coopération au niveau du travail de réalisation de ce document n'étant pas le moindre aspect positif.*

*Ce sont ces documents que j'appelle **stratégiques** car ils sont destinés à l'extérieur pour lutter.*

J. BAUD

Nous demandons à nos camarades de Vendée et des Pyrénées-Orientales de nous tenir au courant de la « vie » des documents évoqués dans ces pages : réactions des gens extérieurs à notre mouvement, parents notamment, commentaires dans la presse locale. Ces informations, si utiles à ceux qui envisageraient de semblables réalisations, trouveront leur place dans les pages « actualités » de *L'Éducateur*. Ainsi, la préparation du congrès de Bordeaux sera l'occasion d'un fructueux dialogue au sein et à l'extérieur de notre mouvement.

Ont participé à la rédaction de cet article :

Jacques BAUD, école publique, 85270, Saint-Hilaire-de-Riez.
Antoine CANDELAS, rue Sainte-Lucie, 66540 Baho.
Georges DELOBBE, 24, rue Bahus, 33400 Talence.
André GOT, 79A, avenue du Canigou, 66370 Pezilla-la-Rivière.
André MATHIEU, 2, rue du Lot, 44100 NANTES.